

**LA RÉVOLUTION DU SECTEUR
DES FINANCES
EST-ELLE EN MARCHÉ ?**

**ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE**

JUILLET 2019

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com


WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

LA RÉVOLUTION DU SECTEUR DES FINANCES EST-ELLE EN MARCHÉ ?

SOMMAIRE

LA BANQUE FACE À LA RÉVOLUTION MONÉTAIRE	03
LE TEMPS DES AGRÉGATEURS	04
LA BATAILLE DES PAIEMENTS EST ENGAGÉE	04
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR DE L'ASSURANCE DE DEMAIN	06
DES NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE POUR FAIRE FACE À DE NOUVEAUX RISQUES	06
L'UTILISATION DE LA BLOCKCHAIN	06
LA RÉVOLUTION DES OBJETS CONNECTÉS	06
QUAND L'ASSURANCE DEVIENT COMMUNAUTARISTE	07
LA RELATION CLIENT DE PLUS EN PLUS DIGITALISÉE	07
LE RETOUR DE L'HUMAIN	07

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE


WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

LA RÉVOLUTION DU SECTEUR DES FINANCES EST-ELLE EN MARCHÉ ?

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Le secteur de la banque, de l'assurance et de la prévoyance a comme particularité de gérer d'importants stocks (l'encours de l'assurance dépassant à titre d'exemple 1 745 milliards d'euros au 30 avril 2019) et des flux. Par ailleurs, ce secteur doit constituer des réserves, des provisions pour des raisons techniques et prudentielles. Des exigences précises de fonds propres sont fixées par le législateur au nom de la défense des intérêts des épargnants et des clients et afin d'éviter une crise systémique en cas de défaillance d'un acteur important. Ces contraintes rendent l'arrivée de nouveaux acteurs plus complexes. Malgré tout, des fintechs et des assurtechs intervenants sur des créneaux particuliers, connaissent quelques succès. Les banques sont de plus en plus concurrencées dans les métiers des paiements avec l'arrivée de géants du digital comme Apple ou Facebook. Pour capter une part de marché, les start-up jouent sur leur caractère disruptif. Elles mettent en avant la transparence, la simplicité et l'instantanéité. Elles recourent aux nouvelles techniques que ce soit le Blockchain, les algorithmes, les objets connectés. Cette mutation digitale intervient au moment où le secteur financier est confronté à une baisse durable des taux d'intérêt. Par le passé, des taux relativement élevés offraient des marges non négligeables tant pour le monde bancaire que pour celui de l'assurance. Aujourd'hui, avec des taux nuls ou presque, les prêts ou la gestion des fonds euros n'offrent peu de rendement pour les acteurs financiers. Le développement des frais n'a compensé qu'en partie le manque à gagner.

LA BANQUE FACE À LA RÉVOLUTION MONÉTAIRE

La banque est confrontée à un nouvel environnement avec des taux d'intérêt durablement bas et une révolution des relations avec les clients. Le passage de ces derniers en agence s'estompe au profit d'une relation permanente sous forme de connexion à Internet. Les agences ne sont plus le cœur des banques comme autrefois, ce qui compte, c'est la facilité d'utilisation des services en ligne. Au XIXe siècle, la force d'une banque s'exprimait par la taille de ses agences, leur hauteur sous plafond, le luxe des meubles et des décorations. Les agences centrales que ce soit celle de la Société générale ou de la Banque nationale de Paris en imposaient. Aujourd'hui, les réseaux d'agences sont des centres de coûts qu'il faut résorber.

Ces trente dernières années, les banques ont pratiqué la segmentation de leur clientèle. Ainsi, les clients disposant d'un patrimoine de plus de 250 000 euros ont été orientés vers la Banque privée quand dans le même temps des services spécifiques ont été mis en œuvre au profit des jeunes clients. L'objectif était de personnaliser les services et d'éviter la mobilité des clients dans le cadre d'une compétition de plus en plus ardue entre les différents réseaux. La bataille concurrentielle a été d'une rare violence en ce qui concerne la renégociation des prêts immobiliers. Ces dernières ont servi d'outils pour inciter les Français à changer de banque ou à ouvrir de nouveaux comptes au sein d'un pays multibancarisé.

Pour tenter de maintenir l'activité au sein des agences, certaines banques ont été tentées par la diversification. Ainsi, il a été possible d'acheter des forfaits téléphoniques voire des voitures dans certains réseaux. Les résultats ont été souvent décevants.

Avec plus de succès, les banques ont pris des parts de marché importantes dans la distribution de produits d'assurance. Grâce à leur réseau, elles ont pu attirer une large clientèle. Elles ont ainsi concurrencé les assureurs traditionnels, la Poste ainsi que les Caisses d'Épargne.

La révolution digitale peut conduire à une redistribution plus radicale des cartes. Le risque est qu'elle transforme les banques en sous-traitants des entreprises du secteur de l'information et de la communication. Si autrefois, les clients se trouvaient sur la place du marché entre l'église et la mairie, ils sont désormais accessibles sur Internet. Amazon, Google, Apple, Facebook et consœurs gèrent des centaines de millions voire des milliards de comptes, bien plus que BNPPARIBAS ou le Crédit Agricole.

LE TEMPS DES AGRÉGATEURS

De plus en plus d'applications proposent de regrouper sur un même portail tous ses comptes bancaires afin d'avoir sur un seul écran une vision globale de sa situation financière. Au-delà de l'agrégation, les plateformes peuvent proposer avec l'appui d'algorithmes des solutions en phase avec les souhaits de leurs clients. Elles peuvent jouer le rôle de courtier. La question de l'exploitation des données et de la manipulation des clients se pose tout comme celle de la sécurité. En laissant à un tiers des coordonnées bancaires et les codes d'accès, il y a évidemment un risque de fraude en cas de fuite ou en cas de gestionnaires de plateformes peu scrupuleux.

LA BATAILLE DES PAIEMENTS EST ENGAGÉE

Jusqu'à maintenant pour payer ses achats, la banque traditionnelle était une voie de passage obligée. Il fallait, en effet, soit de l'argent numéraire délivré par les distributeurs de billets, soit un chèque ou une carte de paiement. Certes, cette dernière était gérée par des réseaux extérieurs, carte Visa, Mastercard, American Express mais en relation étroite avec les banques. Avec le développement d'Internet et la diffusion des smartphones, de nouveaux modes de paiement sont arrivés comme PayPal ou Apple Pay. Les banques ont été contraintes d'accepter ces concurrents par crainte de se voir déposséder d'une partie de leur clientèle.

En arrivant sur le marché des moyens de paiement, Facebook rejoint Apple. Son projet est ambitieux, car il pourrait remettre en cause certaines pratiques bancaires voire une certaine conception de l'État-nation.

La décision de Facebook de créer une cryptomonnaie est-elle une révolution systémique ou est-elle une tentative pour son Président Mark Zuckerberg de se repositionner sur un secteur en plein essor, les nouveaux moyens de paiement ? Il y a encore quelques années, l'administration américaine classait comme une menace l'éventuelle création par un réseau d'une monnaie virtuelle. Depuis, le Bitcoin a connu un essor et quelques soubresauts. Les banques centrales après avoir manifesté leur franche opposition aux cryptomonnaies ont finalement pris le parti d'accompagner ce processus, voire de l'initier comme en Suède.

Facebook a donc décidé de créer une cryptomonnaie, une « monnaie » non adossée à un État ou à une banque centrale qui reposera sur des algorithmes numériques et sur les techniques de la blockchain (techniques de transmission et de stockages de données).

Pour élaborer sa cryptomonnaie, Facebook s'est associée avec une vingtaine d'entreprises internationales pour en gérer la stabilité et la gouvernance, le projet est dirigé par David Marcus qui est un des anciens dirigeants de PayPal.

Le « Libra » sera accessible à tous les membres de Facebook contre un paiement en devises. Avec les libras, il sera possible d'acheter en ligne des biens vendus sur le réseau et sur tous les sites qui les accepteront. Les entreprises comme Uber, eBay, Spotify ou Booking ont indiqué que la cryptomonnaie de Facebook pourra servir de moyen de paiement sur leur site. Elle pourrait également servir à acheter des biens et prestations dans des points de vente physiques. Avec cette cryptomonnaie, Facebook devrait autoriser les transferts entre membres de Facebook avec un smartphone de manière instantanée.

Facebook parie sur la simplicité. Son PDG espère qu'il sera rapidement possible d'acquitter des factures en appuyant juste sur un bouton. Les équipes de Facebook travaillent sur une dématérialisation totale des règlements. Il devrait être possible de régler un café en scannant un code, ou prendre les transports en commun sans avoir de liquide ou de titre de transport sur soi. Le versement ou le paiement en libras pourra également s'effectuer directement dans ses applications Messenger et WhatsApp. Une application spécifique sera également créée et prendra le nom de Calibra.

Un des objectifs de Facebook est notamment de rendre accessibles des moyens de paiement à des personnes ne disposant pas de compte bancaire. La moitié des adultes dans le monde n'ont pas de compte bancaire, souligne l'entreprise.

Facebook, pour éviter les fluctuations du bitcoin, entend adosser sa cryptomonnaie sur un panier de monnaies officielles dont le dollar et l'euro. En se dotant d'une « réserve libra », gérée par la Libra Association, les dirigeants de l'entreprise entendent parier sur la transparence et la crédibilité. « *Cette approche est similaire à la façon dont ont été introduites d'autres monnaies par le passé* », explique le communiqué de la Libra Association. Le libra devrait être échangeable contre une collection d'actifs à faible volatilité.

Le recours à une structure associative pour gérer la cryptomonnaie vise à garantir une relative indépendance du libra par rapport à Facebook qui a été confrontée à plusieurs scandales de 2018. Cette organisation à but non lucratif, basée à Genève, rassemble aujourd'hui vingt-huit membres, parmi lesquels figurent des entreprises comme Mastercard, Visa, PayPal, Uber, Booking, eBay, Vodafone ou encore Iliad. Facebook en fait partie, par l'intermédiaire de sa filiale Calibra, créée pour l'occasion. La crainte est l'utilisation à des fins commerciales des données financières. Dans son communiqué, Facebook a affirmé que les informations collectées ne seront pas partagées sauf en cas de problème de sécurité (criminalité, terrorisme, fraude).

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR DE L'ASSURANCE DE DEMAIN

L'assurance, c'est la gestion des nombres et de l'aléa. Elle est une enfant des mathématiques, de la probabilité et de la gestion financière. Le digital offre des possibilités de gérer en très grande quantité tout type de données. Il modifie la façon de penser et de concevoir des produits d'assurance. En outre, les besoins et les attentes des clients évoluent au fil des changements économiques, sociaux et comportementaux.

L'Intelligence Artificielle est de plus utilisée tant dans l'assurance-dommages que dans l'assurance de personnes. Avec la remontée de données, les algorithmes permettent de concevoir plus rapidement des produits et de gérer plus finement les risques, au risque de supprimer l'aléa qui est la clef de voûte de l'assurance avec le calcul des probabilités.

L'intelligence artificielle est de plus en plus utilisée dans le cadre des relations clients que ce soit pour réaliser des simulations ou dans le cadre de conversations avec des chatbots. Elle permet également de réaliser des gains de temps dans la gestion des dossiers et d'offrir un meilleur suivi des clients en anticipant leurs besoins.

DES NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE POUR FAIRE FACE À DE NOUVEAUX RISQUES

Les évolutions du secteur de l'assurance sont en phase avec celles de l'activité et de la société. La croissance de la marine marchande s'est appuyée, dès son origine, sur l'assurance. L'industrialisation et l'urbanisation ont conduit à l'apparition de nouvelles formes de mutualisation avec l'essor de la prévoyance.

L'essor d'Internet génère de nouveaux besoins en matière d'assurance pour couvrir en particulier la cybercriminalité. Par ailleurs, le développement des plateformes Internet de location de biens et de services suppose l'intégration de nouveaux risques dans les contrats d'assurance. Le déploiement de voitures sans pilote révolutionnera l'assurance automobile. En cas d'accident, qui sera responsable ? S'agit-il des occupants, du propriétaire de la voiture, de l'entreprise en charge du système de navigation, des pouvoirs publics, etc. ?

L'allongement de l'espérance de la vie et l'éclatement des structures familiales conduisent à la nécessité de se couvrir pour faire face au risque de dépendance.

L'UTILISATION DE LA BLOCKCHAIN

Le recours à la technologie « blockchain », devrait permettre le développement de produits de micro-assurances peer-to-peer ou encore d'assurances pour le marché des objets connectés. Elle facilitera le partage de données entre les différentes parties, ce qui améliorera les systèmes de détection de la fraude et permettra une automatisation plus poussée de la gestion des sinistres.

LA RÉVOLUTION DES OBJETS CONNECTÉS

Les objets connectés devraient être de plus en plus utilisés dans les domaines de l'assurance auto, de l'assurance habitation, de la santé, de la dépendance etc. Les objets connectés peuvent mesurer et détecter la consommation anormale d'eau et d'énergie. Dans le cas des voitures connectées, la recherche des responsabilités en cas d'accidents

sera simplifiée. Par ailleurs, avec l'arrivée de voitures sans conducteur, le système de l'assurance sera amené à évoluer d'ici le milieu du siècle. En matière de santé, la question de l'atteinte à la vie privée se pose. En effet, avec le recours aux objets connectés, une compagnie d'assurances aura la possibilité de déterminer si son client suit ses recommandations ou pas. Un comportement qualifié de déviant pour la communauté pourrait donner lieu à des majorations de tarif, voire à des exclusions.

QUAND L'ASSURANCE DEVIENT COMMUNAUTARISTE

De plus en plus de start-up proposent des assurances groupées. Le peer-to-peer est né du postulat que les assurés du secteur traditionnel paient des primes d'assurance élevées sans retour possible. Capitalisant sur les réseaux sociaux, ces nouveaux acteurs ont vocation à réunir une multitude de consommateurs dans un modèle collaboratif pour proposer des tarifs plus bas. Dans ce modèle, les individus mutualisent leurs risques au sein de groupes de risques pour financer l'indemnisation de petits sinistres. Ce système remet en cause le principe de mutualisation propre à l'assurance. Seuls les bons risques arrivent à entrer dans les communautés offrant les meilleurs tarifs.

LA RELATION CLIENT DE PLUS EN PLUS DIGITALISÉE

La relation en matière d'assurance se faisait par contact direct, par courrier ou par téléphone. Désormais, le canal numérique devient le moyen numéro un pour accéder aux informations, comparer les coûts et souscrire un contrat d'assurance. Autrefois, les relations assureur/clients étaient contraintes par les horaires de bureau. Maintenant, elles sont possibles 24 heures sur 24. L'assureur peut accompagner en permanence son client, lui délivrer des messages de précaution, des alertes en cas de dangers imminents.

LE RETOUR DE L'HUMAIN

Comme pour la presse, le papier devient un support de luxe, de démarcation. L'existence de gestionnaires bien réels, attentifs et capables de jouer avec les différentes applications numériques constituera un avantage concurrentiel dans les prochaines années, un avantage coûteux mais qui pourrait séduire une clientèle exigeante souhaitant se libérer de la contrainte des écrans.

La gestion financière automatisée à travers l'usage de robots est censée apporter de meilleurs résultats que celle assurée par un spécialiste. Si cette affirmation vaut sans nul doute en période prévisible, elle risque d'être démentie en cas de crise reposant sur des facteurs nouveaux. Certes, l'automatisation de la gestion financière permet une diffusion de techniques auprès d'un grand nombre de clients quand autrefois elles étaient réservées aux plus aisés. Le digital autorise la massification de certains types de gestion. C'est sans nul doute un progrès même si cela ne supprime pas tout risque.

Cette mutation de la sphère financière n'est pas sans conséquence sur l'organisation des États. En effet, un pays nécessite une armée, une administration des finances, une monnaie (même si pour la zone euro, cette dernière est mutualisée) et un système financier. L'absence en Europe d'un véritable espace financier unique s'explique par le maintien de règles fiscales différentes d'un pays à un autre et l'existence de particularismes. Ainsi, nul autre pays que la France dispose d'un Livret A. De ce fait, même si la Commission de Bruxelles en rêve, il n'y a pas réellement de produits financiers

paneuropéens. Certes, le Conseil de l'Europe a adopté le 14 juin dernier la directive concernant la mise en place d'un produit d'épargne-retraite paneuropéen (PEPP) mais si la portabilité est garantie, il est indiqué que les règles fiscales seront celles en vigueur dans le pays de souscription. Google, Amazon, Apple, Airbnb, etc., aiment par-dessus tout pouvoir décliner leurs solutions à l'échelle mondiale. En matière financière, ils sont, pour le moment, contraints de faire du sur-mesure mais essaient de contourner les États.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercleredelegpargne.fr